

## LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE ET LE RÔLE DU PRÉFET

**Question 1 :** Les préfets et sous-préfets portent un uniforme brodé lors des cérémonies ou visites officielles. Quelles sont les feuilles qui sont brodées sur les épaules, les manches et la casquette de cet uniforme et qui symbolisent l'autorité et le souci de la paix publique ?

- /// Des feuilles d'acacia et de chêne
- /// Des feuilles d'olivier et de rose
- /// Des feuilles de chêne et d'olivier



**Question 2 :** Maurice Viollette fut maire de Dreux de 1908 à 1959, député et sénateur d'Eure et Loir. Durant la Seconde guerre mondiale, qui a nommé Maurice Viollette, Sous-préfet de Dreux ?

- /// le Général de Gaulle
- /// le Préfet Jean Moulin
- /// le Président de la République Paul Deschanel



**Question 3 :** La République Française est représentée par plusieurs symboles : le drapeau, la devise, l'hymne, le sceau, le coq, le faisceau de licteur, la Marianne et la fête nationale . La Marianne est le visage choisi pendant la Révolution française pour représenter la Liberté et la République. Quel couvre-chef porte la Marianne ?

- /// un tricorne
- /// un béret
- /// un bonnet phrygien



**Question 4 :** A l'issue de la révolution française, la France a été organisée en 83 départements, avec, pour chacun, un représentant de l'Etat. C'est la création du corps préfectoral. Qui a nommé les premiers Préfets ?

- /// Robespierre
- /// Louis XVI
- /// Napoléon Bonaparte



**Question 5 :** Le Préfet est le représentant de l'État local dans son département. Il est chargé de gérer l'ordre public et est le chef de la police. Il organise les élections, il veille à l'application des lois et règlements, il veille à la santé et à la salubrité publique et assure la mise en œuvre des grandes politiques publiques. Le département est découpé en trois ou quatre arrondissements, où le préfet est représenté par des sous-préfets. Mais qui nomme les préfets ?

- /// le Président de la République
- /// l'Assemblée nationale
- /// le Conseil municipal

## **LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE ET LE RÔLE DU PRÉFET**

**Réponse 1 :** Les préfets et sous-préfets portent un uniforme brodé de feuilles de chêne et d'olivier, lors des cérémonies ou visites officielles.

Les parements des manches comportent, pour le préfet, des dents de cannetille (fil de broderie) et de deux ramages juxtaposés de feuilles de chêne et de feuilles d'olivier (pas de cannetille et une seule guirlande pour les sous-préfets)

Les pattes d'épaule ont deux feuilles de chêne et deux feuilles d'olivier (une seule feuille d'olivier pour les sous-préfets)

La casquette comporte deux guirlandes de feuilles de chêne et de feuilles d'olivier brodées d'or (une seule guirlande pour les sous préfets)

Ces parements symbolisent l'autorité et le souci de la paix publique



**Réponse 2 :** C'est le Préfet Jean Moulin qui a nommé Maurice Viollette, Sous-préfet de l'arrondissement le 6 juillet 1940, alors que l'ensemble de la haute fonction publique est priée de quitter la France occupée. Il restera à ce poste 5 mois et demi avant d'être révoqué par le gouvernement de Vichy.

Maurice Viollette fut également maire de Dreux de 1908 à 1958 (avec interdiction d'exercice ordonnée par le gouvernement de Vichy de 1940 à la Libération), Député, Sénateur d'Eure et Loir, puis Ministre sous le Front Populaire



**Réponse 3 :** La première image de la République sous les traits d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien remonte à la Révolution française : ce bonnet porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome, apprécié des marins et des galériens de la Méditerranée, est fièrement repris par les révolutionnaires venus du Midi comme emblème de la liberté.



**Réponse 4 :** Bonaparte a créé le corps des préfets en 1800, représentant le pouvoir central et seuls chargés de l'administration. Michel Mars est le premier sous-préfet de Dreux (1800 à 1813 ).



**Réponse 5 :** Le préfet est nommé par décret du Président de la République, pris en Conseil des ministres, sur proposition du premier ministre et du ministre de l'intérieur. Le préfet représente chacun des ministres du gouvernement. On dit qu'il a une mission interministérielle.